



UNE PREMIERE PLACE AU SERVICE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE SES PERSONNELS

COMMUNIQUÉ — MONTREUIL > 20 DÉCEMBRE 2022

**La CGT
demeure la
première
organisation
syndicale
sur les trois
versants
avec
20,8 % des
suffrages
exprimés**

LES RÉSULTATS OFFICIELS des élections professionnelles viennent d'être communiqués par le ministère en charge de la Fonction publique.

On notera d'ailleurs les délais fort longs pour obtenir ce décompte – avec des chiffres variant au fil des heures – et le fait que le ministère de la Fonction publique a choisi de communiquer des salves de résultats sans même les transmettre aux organisations syndicales!

La CGT demeure la première organisation syndicale sur les trois versants avec 20,8 % des suffrages exprimés.

C'est un résultat important dans un contexte particulièrement complexe.

Un des grands faits marquants de ce scrutin est bien entendu la baisse significative de participation d'environ 6 points.

À plus de 56 %, l'abstention atteint un niveau aussi inédit qu'inquiétant pour l'avenir.

Il ne faut pas se tromper ou se laisser abuser : les principales responsabilités de ce recul de la participation reposent avant tout sur les employeurs publics.

Qui, en effet, a choisi, contre l'avis de la majorité des organisations syndicales, d'étendre de manière massive le vote dématérialisé ? De telles modalités de vote, sur leur principe même, éloignent la consultation des lieux de travail et individualisent le rapport à la démocratie sociale. Elles sont donc en contradiction avec l'essence du syndicalisme et la citoyenneté au plus près des lieux de vie professionnelle.

Qui, en effet, a choisi, contre l'avis de toutes les organisations syndicales d'amputer les CAP de leurs principales prérogatives, d'amoindrir le rôle des CHSCT et, dans la plupart des cas, d'imposer ses choix sans véritable négociation ?

Qui, en effet, a passé des marchés avec des prestataires privés, dans une grande opacité le plus souvent, qui ont abouti concrètement à des difficultés invraisemblables pour exercer son droit de vote ?

Évidemment, ces raisons majeures n'expliquent pas tout à elles seules. Il faut également prendre le temps d'analyser les autres causes de cette montée de l'abstention.

La CGT le fera sans chercher de faux-fuyants dans les prochains jours et les prochaines semaines, tout en réclamant le retour au vote en présentiel le plus large possible.

De la même façon, notre organisation syndicale regardera, sans complaisance ni prétexte, ce qui a conduit à son recul autour de 1 point par rapport à 2018.

Dans l'immédiat, la CGT Fonction publique veut à nouveau remercier les centaines de milliers d'agentes et d'agents qui lui ont témoigné leur confiance et l'ensemble de ses militantes et militants qui ont mené une campagne électorale intense dans des conditions souvent difficiles.

Si nous sommes très satisfaits de notre première place, celle-ci ne saurait constituer une fin en soi.

La situation actuelle, avec ses immenses enjeux revendicatifs, appelle à des responsabilités inédites le mouvement syndical.

Pour sa part, la CGT est porteuse d'un projet syndical en rupture avec les politiques libérales et d'austérité menées depuis des années contre le monde du travail et les services publics.

Que ce soit sur les retraites, les salaires et le pouvoir d'achat, les missions publiques et les moyens de les mettre en œuvre, l'égalité professionnelle, les effectifs, nous mettrons tout en œuvre pour gagner les indispensables conquêtes sociales et mettre en échec le pouvoir exécutif.

Nous le ferons en recherchant toujours la plus forte unité syndicale sur la base des convergences revendicatives, outil essentiel aux mobilisations d'aujourd'hui et de demain.